

JIM

Les Musical'été
du 21 juin
au 29 août 2009

Pages 11 à 14

**20 dates pour faire la fête
cet été !**



© J.C. HERNANDEZ. Red Planet, samedi 15 août

Infos Pratiques

Prochain conseil municipal

Jeudi 9 juillet : 18h30 Salle du Conseil

Les permanences des élus de la Majorité ont lieu **tous les samedis de 11h à 12h** à l'hôtel de ville. Pour être reçu, il suffit de se présenter à l'accueil.

Les permanences des élus de l'Opposition ont lieu le **1^{er} samedi de chaque mois de 10h à 12h** à l'hôtel de ville (bureau de l'opposition - 2^e porte à droite - couloir proche de l'accueil général).

Hôtel de ville 04 50 95 07 00
www.annemasse.fr

Ses heures d'ouverture
lundi, mercredi & jeudi : 9h-12h/13h30-17h,
mardi : 9h-12h /15h-18h,
vendredi : 9h-17h sans interruption,
samedi : 9h-12h

- | | |
|---|------------------------------------|
| ■ Bibliothèques : | ■ Caisse d'allocations familiales |
| - Pierre Goy | 0820 25 74 10 |
| 04 50 95 89 09 | ■ Mission locale |
| - Jeunesse | 04 50 95 20 50 |
| Perrier | ■ ANPE |
| 04 50 37 74 12 | 04 50 37 27 08 |
| - Romagny | ■ ASSEDIC |
| 04 50 38 97 04 | 3949 |
| ■ Conservatoire de musique d'Annemasse | ■ Maison de la justice et du droit |
| 04 50 84 23 20 | 04 50 84 06 70 |
| ■ École des Beaux-Arts du Genevois | ■ Médiateurs de nuit |
| 04 50 37 21 89 | 04 50 92 16 16 |
| ■ Château Rouge (Billetterie) | ■ Déchetterie des Grands Bois |
| 04 50 43 24 24 | 04 50 38 04 62 |
| ■ Villa du Parc Centre d'art contemporain | ■ Police secours 17 |
| 04 50 38 84 61 | ■ SAMU 15 |
| ■ Complexe Martin Luther King | ■ Pompiers 18 |
| 04 50 87 12 83 | ■ Police nationale |
| ■ MJC Centre | 04 50 95 44 50 |
| 04 50 92 10 20 | ■ Police municipale |
| ■ MJC Romagny | 04 50 87 04 80 |
| 04 50 92 64 97 | ■ Gendarmerie |
| ■ MJC Sud | 04 50 92 11 66 |
| 04 50 37 74 10 | ■ Hôpital Annemasse Ambilly |
| ■ Comité des fêtes | 04 50 87 47 47 |
| 04 50 38 85 25 | ■ Clinique de Savoie |
| ■ Maison des sports | 04 50 95 41 41 |
| 04 50 84 59 10 | ■ SOS |
| ■ Office municipal des sports | Enfance maltraitée |
| 04 50 92 87 45 | 119 * |
| ■ Piscine municipale | Accueil des sans-abri |
| 04 50 92 08 40 | 115 * |
| ■ Annemasse Agglo | ■ Centre antipoison |
| 04 50 87 83 00 | 04 72 11 69 11 |
| ■ Office de tourisme | ■ SIDA info-service |
| 04 50 95 07 10 | 0800 840 800 * |
| ■ Sécurité sociale | ■ Dépannage EDF |
| 3646 | 0810 33 30 74 |
| ■ Bus TAC | ■ Dépannage GDF |
| 0800 1000 74 | 04 50 37 72 72 |
| www.reseau-tac.fr | |

* Appel gratuit et anonyme

Journal d'Informations Municipales Juillet/Août 2009

JIM est une publication bimestrielle éditée par le Service Communication de la Ville d'Annemasse.
Directeur de la Publication : Christian Dupessey
Rédactrice en chef : Bénédicte Limon
benedicte.limon@mairie-annemasse.fr - 04 50 95 07 43
Conception : AGA
Impression : Imprimerie des Deux-Ponts
Photos : Services Municipaux (sauf mentions indiquées)
Dépôt Légal : Juillet 2009 Tirage : 20 000 exemplaires

Annemasse express

AVRIL - MAI
2009



1 - 25 avril

Une cérémonie civique a permis aux élus annemassiens de remettre aux jeunes majeurs leur toute première carte électorale.



2 - 25 avril

Une première à Annemasse : à l'occasion de la journée « Urban Mass », les cultures urbaines ont investi différents lieux de la ville, mêlant scène slam, danse, battle, graff, beatbox, basket de rue...

3 - 9 mai

L'inauguration de la Maison des Sports s'est déroulée dans une ambiance festive et conviviale. Au programme : de nombreuses animations proposées par différents clubs dont Annemasse Basket-Club et une démonstration de basket-show par les Crazy-Dunkers.



Jean Ouidbalaali



4 - 16 mai

Christian Dupessey, maire d'Annemasse a inauguré l'Îlot Moret en présence de nombreux élus, techniciens de la Ville et habitants. Une rencontre avec les habitants lors d'une réunion « Parlez nous franchement » précédait cette cérémonie.

5 - 19 mai

De nombreuses familles ont découvert lors d'une journée portes ouvertes la nouvelle école St-Exupéry. Environ 350 élèves répartis en 9 classes élémentaires et 5 classes maternelles investiront les lieux d'ici la rentrée prochaine.



6 - Du 4 au 6 juin

Le 15^e Festival du livre jeunesse sur le thème « un autre regard » a battu son plein. Petits et grands ont fêté le livre autour d'ateliers, rencontres d'auteurs, spectacles, animations, expositions...





Respect et tolérance pour « Vivre ensemble »

C'est l'été. La Ville vit, s'anime. Les gens ont plaisir à être dehors, à se rencontrer. Il est indispensable de concilier cette animation avec le droit de chacun à la tranquillité publique. Et pourtant les intérêts particuliers sont parfois forts divergents. Il n'est pas rare que je sois interpellé par des habitants d'un même immeuble dont certains me disent que cette ville est trop calme que ça ne bouge pas assez et d'autres qui estiment qu'il y a bien trop de bruit et d'animation. Vivre ensemble c'est vouloir que la ville appartienne à tous. C'est partager l'espace urbain, faire que chacun y trouve sa place. Pour cela il faut toujours et d'abord respecter l'autre. Il faut que les règles de vie urbaine soient partagées, que chacun se les approprie. Il faut que celui qui fait la fête pense à ceux qui travaillent tôt le matin, aux petits enfants, aux personnes âgées.

Ce respect de l'autre n'est pas compliqué. Il est fait de petits gestes. Il doit être au cœur de l'éducation. Comment supporter les motos et autres engins à moteur qui circulent uniquement pour faire du bruit et même tard le soir ; comment accepter les groupes qui écoutent dans la rue et à toute heure de la musique à tue-tête ; comment ne pas réagir aux conversations vives et aux interpellations la nuit à la sortie des bars... Je cite des nuisances sonores mais je pourrais ajouter les papiers et autres déchets jetés par terre, les crottes de chiens non ramassées, les vélos qui roulent sur les trottoirs, les voitures garées n'importe comment. Toutes ces incivilités peuvent et doivent être sanctionnées. La Police Municipale à l'ordre d'agir en ce sens. Mais on

ne peut mettre un policier derrière chaque habitant. Il doit y avoir d'abord un comportement citoyen. Que chacun pense à l'autre, ait ce réflexe de dire « est-ce que je gêne quelqu'un ». J'en appelle à ce respect de la vie de chacun.

Et j'en suis certain l'animation de la ville, son dynamisme, son attractivité seront parfaitement compatibles avec la tranquillité publique.

Vivre ensemble c'est aussi faire de la diversité des habitants de notre ville une richesse. Partager les coutumes, favoriser les rencontres interethniques et les échanges, valoriser les initiatives des associations, autant de pratiques qu'il faut développer.

Mais il ne faut jamais imposer aux autres, c'est-à-dire à ses voisins, des pratiques communautaristes quelles qu'elles soient. Cela entraîne toujours, et malheureusement, repli sur soi, rejet et conflit. Des règles de vie s'imposent : séparer ce qui relève de la sphère privée de ce qui participe à la sphère publique ; faire appel à l'esprit de tolérance et respecter ce que fait et pense l'autre. Ce sont les principes de base de la laïcité, une valeur à laquelle chacun devrait se référer parce qu'elle permet le « vivre ensemble ».

Que cet été soit riche de musiques, de rencontres et d'échanges, mais aussi de calme et de sérénité. Que chacun, jeunes et moins jeunes, parents et enfants, apporte par son comportement citoyen sa contribution à notre qualité de vie dans une ville où il fait bon vivre, se détendre, se distraire mais aussi travailler et se reposer.

Christian DUPESSEY,
maire d'Annemasse

Dossier

Pages 11 à 14 **Les Musical'été**
20 dates pour faire la fête cet été !
Le programme 2009 complet.

Les chantiers

Page 4

- Zac sud-ouest : le chantier en action
- L'aménagement de la rue Bertholet
- Une remise à neuf de l'avenue Florissant

La vie quotidienne

Page 5 • L'album photos du Parc Montessuit

Page 6 • Un nouveau succès pour le Forum de l'emploi
• 82 entreprises engagées en faveur de la diversité

Page 7 • Suisses et Français, unis autour du CEVA
• Les passeports biométriques

Page 8 • Environnement : 3 projets exemplaires récompensés par la Ville
• Le Lycée Jean Monnet agit pour la planète

Page 9 • Les féminines d'Annemasse Basket en championnat de France
• Mémoire : redonnez un visage aux Poilus !

Page 10 • La ville s'équipe de défibrillateurs
• Plan canicule : mode d'emploi

Agenda 21

Page 15 • Réchauffement climatique : chacun doit agir

Agglomération

Page 16 • Le projet Bus à Haut Niveau de Services soutenu par l'État
• Bioforce rejoint la Cité de la Solidarité internationale

Jeunesse

Pages 18 à 20 • Cet été, pas question de s'ennuyer !
Programme complet des activités proposées par les Services municipaux et les MJC

Culture

Page 21 • What Else ? Quoi d'autre ? à la Villa du Parc
• Bibliothèque : horaires d'été

Si vous habitez Annemasse et que vous ne recevez pas le JIM à votre domicile, faites-vous connaître auprès du Service communication de la Ville. Tél. 04 50 95 07 00.

La déclaration préalable de travaux

En raison de leur nature, ou de leur faible importance, certains travaux doivent faire l'objet, avant d'être exécutés, d'une déclaration préalable afin de vérifier leur conformité aux règles d'urbanisme, auprès de M. le Maire.

Sont concernés, à titre d'exemple :

- les travaux de ravalement ou de modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment existant,
- les constructions créant une Surface Hors Œuvre Brute (SHOB) de plus de 2 m² mais inférieure ou égale à 20 m² quelle que soit la hauteur,
- les constructions créant une SHOB inférieure ou égale à 2 m² et une hauteur supérieure à 12 m,
- les piscines non couvertes d'une surface inférieure ou égale à 100 m²...

La liste exhaustive peut être consultée en mairie. Le délai d'instruction de droit commun d'une déclaration préalable est fixée à 1 mois à compter du dépôt d'un dossier complet en mairie. Il peut être cependant majoré dans certains cas prévus par le Code de l'Urbanisme.

Renseignement : Service Application Droit des Sols : **04 50 95 07 00**.



Zac Sud Ouest : le chantier en action

Le chantier de la Zac Sud Ouest, 1^{er} maillon du vaste projet urbain qu'est l'Etoile Annemasse Genève, a commencé en juin.

Les travaux de terrassement sont actuellement en cours sur une partie de la ZAC Sud Ouest située entre l'avenue Emile Zola et les voies ferrées. Cette première phase, qui ne porte que sur une partie de ce périmètre, consiste à construire un parking souterrain privé de 370 places. Ce parking sera affecté aux prochains immeubles sur ce site dont le futur siège de la Communauté d'Agglomération Annemasse - Les Voirons Agglomération. La durée de construction des parkings sera d'environ six mois. S'ensuivra la construc-

tion des bureaux qui prendra environ une année à compter du printemps 2010. Rappelons que la ZAC Sud Ouest est un sous ensemble du projet d'aménagement Etoile Annemasse Genève qui franchit en conséquence une nouvelle étape. Le programme de la ZAC prévoit 24 000 m² de shon environ pour l'accueil d'activités tertiaires.

EN SAVOIR PLUS : Société d'Équipement du Département de la Haute-Savoie
06 80 70 14 13 - www.sedhs.com

Une rue remise à neuf



Les travaux d'aménagement de l'avenue Florissant prolongée ont débuté le 25 mai pour deux mois.

Ces travaux consistent en la réalisation de la fin de la voirie (chaussée et trottoirs) entre les rues de Romagny et des Glières, la mise en place d'un éclairage public, l'enfouissement des réseaux aériens existants ainsi que la reprise du chemin Cottet (entre l'avenue Florissant prolongée et la route des Vallées) avec l'installation d'un éclairage public piétonnier. Une fois achevée, l'impasse comprendra :

- un sens de circulation (Romagny vers Glières) pour tous les véhicules
 - un sens de circulation (Glières vers Romagny) réservé aux bus et aux vélos
 - deux arrêts de bus de chaque côté de la rue et quelques places de stationnement sur la chaussée côté chemin Cottet
 - deux trottoirs de chaque côté de la rue
- Le coût global de l'opération s'élève à près de 200 000 € T.T.C

L'aménagement de la rue Berthollet

Commencés en juin, les travaux devraient durer deux mois.

L'objectif de l'opération est de réaliser la fin de la rue (chaussée et trottoirs, côté route de Thonon) et de créer un accès piéton/vélo côté rue Jules Verne. Les travaux comprennent également la mise en place d'un éclairage public, l'enfouissement d'une portée de réseaux aérien, la création d'un sanichien et la réalisation de plantations. Lorsque l'ensemble des aménagements sera achevé, la rue sera en impasse. Il n'a pas été prévu de stationnement public sur la chaussée. Les camions de

ramassage des ordures ménagères emprunteront la voie dédiée aux piétons et aux cycles grâce à la présence de barrières pivotantes.

Le coût global de l'opération est estimé à près de 200.000 € TTC.

Pendant toute la durée du chantier la circulation des véhicules s'effectue comme suit :

- entrée par la route de Thonon,
- sortie sur la rue Jules Verne.

Le stationnement est interdit sur la longueur de la voie.



L'album photos du Parc Montessuit



1931



Vers 1935

Le Parc Montessuit vient d'être rénové et a été inauguré le 12 juin. Son nom attribué en 1963, rend hommage à Claudius Montessuit, ancien maire d'Annemasse entre 1929 et 1963. Depuis plus de 70 ans que le jardin est ouvert (1^{er} mai 1931), des générations d'Annemassiens sont venus se reposer sous ses ombrages. Découvrez en images l'histoire du premier jardin public de la ville.



Après 1945

Les terrains constituant le parc municipal sont, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, principalement des champs et des prés. En 1843, Marianne Clerc, rentière et Claude-Philippe Dusonchet, médecin et maire d'Annemasse de 1854 à 1871 se partagent l'espace. Le dernier acquéreur des biens Clerc est un marchand de vin en gros : Jean Granier, qui construit en 1913 les entrepôts de son commerce.

M. Dusonchet édifie en 1865 une vaste villa avec dépendances. Le parc d'une superficie d'1,5 hectares est planté d'arbres aux diverses essences dont certains sont encore présents aujourd'hui.

C'est dans un souci d'aménagement urbain de la ville que la commune acquiert successivement la propriété Dusonchet (1930) et le Clos Granier (1936). La première devient, dès 1931, le jardin public avec, dans la villa des services administratifs, tandis que le second héberge à partir de 1942 quelques services publics, principalement municipaux.

Installation de bancs, construction d'un kiosque à musique (1931), remplacement des murs de clôture par des grilles (1933) ; les travaux de transformation du jardin public sont réalisés après la Seconde guerre mondiale. Le parc devient alors la référence horticole de la ville. Aujourd'hui réaménagé par l'Atelier Fontaine, le parc est étendu en "jardin des saisons" sur la dalle supérieure du parking souterrain "Hôtel de ville-Montessuit", portant sa superficie à près de 1,9 hectares.

Au milieu du parc trône la Villa du Parc

Composée à l'origine de douze pièces avec caves voûtées et véranda, cette ancienne

villa bourgeoise va abriter de 1931 à 1985 le commissariat de police (jusqu'en 1943) et la justice de paix, remplacée en 1958 par le tribunal d'instance. Les étages logeront des fonctionnaires. Transformée en 1986 en salles d'exposition, la Villa du Parc est renommée en 2001 "Centre d'Art contemporain". Le bâtiment comprend aujourd'hui une surface d'exposition de 250 m². La véranda, vitrée en 2006 abrite un pôle documentation et un espace de travail.

Toutefois l'histoire peut se raconter autrement

D'objet de convoitise où deux projets de casinos de jeux ne sortiront jamais de terre en espace ludique - présences éphémères d'un boulodrome et d'un mini-golf - le parc est aussi l'œuvre d'hommes politiques, architectes et services municipaux.

Fragment d'architecture d'époque romaine

Ce monumental fragment en calcaire n'est recensé dans aucun inventaire et l'on ignore son origine. Mis en valeur à l'arrière de la Villa du Parc, il correspond à l'angle supérieur de l'entablement d'un grand édifice public ou religieux. Le décor d'ordre corinthien est constitué d'une frise d'acanthes enserrant des tiges végétales portant boutons et fleurons, surmontée d'une moulure constituée d'oves (sculptures en forme d'œuf) et de rais de cœur (ornement alternant cœur et fer de lance) puis d'une corniche lisse.



Après 1947



1954

EN SAVOIR PLUS :
dans le parc, jusqu'au 20 septembre, une exposition réalisée par le service des Archives municipales retrace son histoire.

**Vous êtes frontalier ?
(Ressortissants suisses de l'UE
et doubles nationaux).
Faites le savoir à votre commune.**

Au titre de la rétrocession des fonds genevois versés par le Canton de Genève, le département de la Haute-Savoie reçoit 3,5% de la masse salariale des personnes employées dans les entreprises du Canton et résidant dans le département. Ainsi, il est important de connaître le nombre d'Annemassiens frontaliers, afin d'augmenter les ressources de la Ville. Pour sa part, Annemasse réinvestit cette somme dans les équipements communaux. Ce recensement demeure confidentiel et n'a aucune incidence fiscale. Il suffit de se présenter au secrétariat de la mairie muni d'une pièce d'identité et de décliner son adresse.

Plus d'informations :

Mairie d'Annemasse B.P 530
74 107 Annemasse Cedex
04 50 95 07 00 - www.annemasse.fr



Un nouveau succès pour le Forum de l'emploi

Pour la troisième année consécutive, la Ville d'Annemasse et ses partenaires ont organisé un Forum de l'Emploi le 29 avril.

Objectif : agir concrètement pour l'emploi en permettant aux entreprises et aux demandeurs d'emploi de se rencontrer dans un même lieu. Une action qui est amenée à se poursuivre...



Pour cette édition 2009, **43 entreprises et 21 partenaires** se sont donnés rendez-vous au Complexe Martin Luther King.

Une grande variété de filières était représentée : le service public emploi, les secteurs de l'hôtellerie-restauration, de la grande distribution, automobile, du bâtiment, tertiaire, les services médicaux sanitaires et sociaux, les agences d'intérim et les instituts de formation.

Au total, **plus d'une soixantaine d'offres d'emploi** était proposée aux quelques **500 visiteurs** venus contacter les entreprises, trouver des informations ou rencontrer les partenaires pouvant les aider dans leur démarche.

Toutes les entreprises ont reçu des candidatures intéressantes. Certaines ont pu satisfaire leurs offres en cours et d'autres prévoir leurs recrutements futurs et remplacements pour la saison estivale. Au final, un bilan positif pour cette action en terme d'emploi puisque ce sont **50 postes qui ont ainsi été pourvus**.

Eu égard au succès de cette manifestation, la Ville et ses partenaires souhaitent fortement que le Forum soit reconduit l'an prochain et que de nouvelles actions soient mises en place pour lutter contre les discriminations...

Rendez-vous donc en 2010 pour une nouvelle édition !

82 entreprises engagées en faveur de la diversité



Depuis 2006, la Ville œuvre dans le but d'associer les acteurs économiques du territoire à l'adhésion de la Charte de la Diversité dans l'Entreprise. Deux premières séances de signature ont été organisées en 2006 puis en 2007, rassemblant au total 56 entreprises de la région annemassienne.

L'organisation du Forum de l'Emploi a été l'occasion d'étendre à d'autres acteurs le réseau important constitué par les signataires.

Le 29 avril, **26 nouvelles entreprises ont signé la Charte**, s'engageant ainsi aux

côtés de la Ville d'Annemasse dans cette démarche.

Une particularité cette année : pour la première fois étaient représentés des établissements du secteur de l'hôtellerie-restauration et des centres de formation. A cette occasion, la Ville a également signé une **convention de partenariat avec le Secrétariat de la Charte de la Diversité**, une première pour une collectivité en région Rhône-Alpes.

L'objectif : poursuivre la promotion de la Charte dans le bassin du Genevois Haut-Savoyard.



Suisses et Français unis autour du CEVA

Mercredi 6 mai, à la gare des Eaux-Vives de Genève, le comité français pro-CEVA composé d'élus haut-savoyards et emmené par Jean-Jacques Queyranne, président de la région Rhône-Alpes, était attendu par son homologue suisse pour exprimer leur soutien en faveur du CEVA.



126 millions d'euros

Le coût du projet est évalué à 126 millions d'euros. Il est financé par : L'Etat (29 M€), la Région Rhône-Alpes (29 M€), le Département de la Haute-Savoie (29 M€), le Réseau Ferré de France (19 M€), Annemasse Agglo (9 M€), le Syndicat Intercommunal du Chablais (3,5 M€), et le Canton de Genève (2 M€). Il manque donc aujourd'hui, 6 M€.

Ce budget comprend :

- la réalisation des 2 km de voies entre la frontière suisse et Annemasse
- les plans de voie des gares d'Annemasse, de Thonon et d'Evian.

Cette rencontre symbolique entre les élus français et suisses, à laquelle se sont joints des entrepreneurs et représentants des milieux associatifs a permis de rappeler à quel point le projet de la liaison ferroviaire Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse est important pour la région franco-valdo-genevoise. Sur le quai, une banderole a été déployée et de nombreux discours ont réaffirmé la volonté

commune des élus pour le CEVA. La création de cette liaison interurbaine permettra de **desservir environ un million d'habitants** et **résoudra les problèmes de circulation à Genève, et du côté de l'agglomération française**. Si vous aussi, vous souhaitez marquer votre soutien, le comité Pro-CEVA français invite tous les citoyens à **signer la pétition en ligne** sur le site : <http://pro-ceva.com>

Les passeports biométriques délivrés par la mairie

Depuis mi-mai, Annemasse fait partie des 27 communes de la Haute-Savoie à être équipées d'un dispositif de recueil destiné à assurer l'enregistrement des demandes de passeports biométriques.

L'ensemble des Etats de l'Union Européenne doit établir désormais des passeports biométriques.

Le passeport électronique actuel comporte déjà une puce informatique dans laquelle est enregistrée une photo numérique du titulaire, le passeport biométrique vient en renforcer la sécurité en intégrant deux empreintes digitales aux données stockées dans ce document. Dans une logique de service de proximité, les services de l'Etat ont souhaité transférer à ceux de la commune, la gestion des

dossiers de demandes de passeports. Les agents municipaux, utilisant un matériel sécurisé fourni par le Ministère de l'Intérieur, assurent donc, sous le contrôle des préfetures, l'essentiel de la procédure de demande et de délivrance de ces titres.

Les démarches à suivre sont les suivantes :

— Pré-accueil des demandeurs en guichet pour vérification des justificatifs (liste disponible sur simple demande à l'accueil et sur le site internet de la ville)



- Mise en place d'un rendez-vous pour la numérisation des pièces et des empreintes digitales
- Le retrait du titre après un contrôle obligatoire des empreintes digitales de chaque demandeur se fera sans rendez-vous.

Accueil des demandeurs en mairie :

- Les lundis, mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
- Le mardi : de 9h à 12h et de 15h à 18h.
- Le vendredi : de 9h à 17h en continu.
- Pas d'accueil passeports le samedi matin.

Le lycée Jean Monnet agit pour la planète



Depuis septembre 2008, une plateforme technique solaire dédiée aux énergies renouvelables fait partie intégrante du lycée annemassien.

Cette journée a été l'occasion d'expliquer et de sensibiliser les invités aux grands principes de fonctionnement des installations solaires thermiques, photovoltaïques et des échangeurs. La « star » inconditionnelle de ce jour, a été la **plateforme solaire** financée en partie par la Région et par les fonds du lycée Jean Monnet. Son principe consiste à simuler le comportement énergétique d'un chalet alimenté en énergie solaire.



Ce chalet est équipé d'un plancher (basse température) et d'eau chaude sanitaire, chauffés par des installations solaires thermiques qui permettent en plus, d'alimenter le réseau électrique de l'établissement. Sa vocation première est tournée vers les enseignements technologiques des filières Sciences et Techniques Industrielles (STI), Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en Électronique et Licence Professionnelle (LP). Le lycée a aussi présenté ses **trois vélos électriques** mis à disposition du personnel pour les déplacements, le matériel photovoltaïque en partance pour la Géorgie, deux travaux de Projet Pluridisciplinaire Encadré (PPE) réalisés par des élèves de Terminale S-SI (filière Sciences option Sciences de l'ingénieur) concernant les thèmes de l'isolation et des éoliennes, un banc « Éclairage », une application de mesure des consommations électriques de petits électroménagers ainsi que la mise en mesure de la consommation de la salle via un analyseur de réseau électrique...

Lycée Jean Monnet : **04 50 87 18 36**
2, avenue du général de Gaulle
www.lycee-jeanmonnet.org



Développement durable : 3 projets exemplaires récompensés par la Ville

A l'occasion du Salon ACCES (Annemasse Carrefour du Commerce Equitable de l'Environnement et de la Solidarité) qui se tenait au Complexe Martin Luther King les 23 et 24 mai 2009, la Ville a primé trois projets exemplaires en matière d'environnement et de solidarité.

Première lauréate, l'**association Oxalis** pour son projet d'atelier de mécanique-soudure dans un petit village du Burkina Faso. Cet atelier, qui à terme sera géré par les villageois, permettra d'entretenir des vélos servant aux enfants du village de Konéga poursuivant leurs études au collège le plus proche, situé à 8 kilomètres.

En ce qui concerne l'environnement, la Ville a distingué deux projets.

Tout d'abord le **projet Vélo Sol du lycée Jean Monnet** consistant à mettre à disposition des élèves et du personnel du lycée, des vélos électriques pour leurs déplacements professionnels et personnels (déplacement de la résidence au lieu de travail). Ces vélos seront rechargés au lycée grâce à des panneaux solaires photovoltaïques (cf encadré).

La Ville a aussi souhaité encourager la démarche de la **copropriété des Roseaux** (rue du Rhône). Construite en 1975 et comptant 59 logements, la copropriété a déjà considérablement baissé sa facture énergétique depuis une dizaine d'années (remplacement de fenêtres par du double vitrage, vannes thermostatiques). Mais elle souhaite faire encore mieux en fermant les balcons par une fenêtre double vitrage pour éviter les déperditions de chaleur. Par ces distinctions, la Ville a tenu à récompenser et encourager ces projets qui changent le quotidien.

Pour concourir en 2010

EN SAVOIR PLUS :
Service Solidarités internationales
04 50 95 82 68
dg@mairie-annemasse.fr



Les féminines qui ont participé avec Omar Djerbi, Monike Palet, Christophe Cortier et Armand Jean-Bart, les vice-présidents.

Les féminines d'Annemasse Basket en championnat de France

La joie du basket annemassien était à son comble le 26 avril dernier, après la victoire indiscutable des frontalières sur Bourg-les-Valence (58 à 45), et la première place de ce championnat de pré-national (déjà remporté la saison dernière) acquise à une journée du terme du championnat.

Christian Dupessey, maire et Bernard Couty, maire-adjoint aux sports, ont souhaité honorer la montée en N3 de l'équipe féminine, et saluer leurs performances au cours d'une cérémonie organisée en mairie, ponctuée par une remise de médailles de la Ville, le 15 mai dernier. Le palmarès est grand. Vingt victoires en 22 rencontres et la meilleure attaque du championnat, propulsent cette équipe dans un

championnat national de troisième division, quitté il y a plus de dix ans. La symbiose, parfaitement réussie d'un groupe de joueuses emmené par la capitaine Véronique Di Mario, avec un entraîneur Omar Djerbi, formé au club et en pleine ascension de carrière, et un comité autour de la présidente Monike Palet, elle aussi ancienne joueuse du club, a été le principal outil de cette réussite collective.

Bénévolat et formation : agir socialement

Pour la première fois, une session de formation pour les bénévoles de l'épicerie sociale de la Ville a eu lieu lundi 18 Mai. Elle a réuni neuf bénévoles avec une formatrice pour aborder le rôle et la formation du bénévole au sein d'un service. Cette formation constitue un temps d'échange et de réflexion. Cette nouvelle démarche est une volonté de la Ville pour qualifier le rôle et l'engagement du bénévole au service des personnes. L'organisation a été faite par le Service social municipal. Le CCAS apporte sa contribution financière. Une prochaine session pour 12 personnes est programmée en octobre 2009.

Pour déménager

Pour réserver une place de stationnement afin d'accomplir un déménagement, il faut adresser sa demande par écrit, à l'attention de M. le Maire (Service Gestion du Domaine Public), au minimum 5 jours à l'avance, et accompagnée d'un chèque établi à l'ordre du Trésor Public, d'un montant de 10,40 euros par emplacement (tarif 2009). L'autorisation qui sera établie, devra être apposée sur le pare-brise du véhicule de déménagement. Les signalisations de réservation stationnement seront mises en place la veille du déménagement par les services de la police municipale. La signalisation du véhicule en cas de dépassement de gabarit, reste à la charge du demandeur.

Et comme un bonheur n'arrive jamais seul, les basketteuses retrouveront le gymnase du Beulet à la rentrée prochaine, plus grand et plus beau qu'avant !

Mémoire : redonnez un visage aux Poilus !

Dans le cadre de ses projets autour du devoir de mémoire, la Ville souhaite associer encore davantage la population annemassienne à la cérémonie commémorative qui sera organisée, le 11 novembre 2009, en hommage aux anciens combattants et aux victimes de la Première guerre mondiale. C'est pourquoi elle lance le projet d'une exposition temporaire qui aurait lieu dans le hall de la mairie (entre le 19/10/2009 et le 14/11/2009), et qui s'appuierait sur la mémoire locale des anciens combattants morts pour la France durant la guerre 14-18. Aussi, les descendants des

anciens combattants annemassiens et plus largement, **les Annemassiens, sont invités à prêter à la Ville**, pour cette exposition, **des objets et documents historiques** présentant un intérêt particulier et relatant l'implication dans le conflit de 1914-1918 des Poilus originaires ou non de la commune. L'objectif, à travers cette manifestation, est de soutenir et de développer le devoir de mémoire dans un souci de respect des liens intergénérationnels. Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître en mairie. Tél. 04 50 95 07 00



La ville s'équipe de défibrillateurs

En France, chaque année, 50.000 personnes sont victimes d'un arrêt cardiaque. Le taux de survie hors milieu hospitalier est inférieur à 3%. Pourtant des manœuvres simples de réanimation, à la portée de tous, peuvent permettre de multiplier ce taux, pour le faire passer à plus de 30 %.



En 2009, le Rotary Club d'Annemasse a décidé de mener campagne en faveur de la prévention des risques cardiaques et s'est engagé à offrir aux communes un défibrillateur à installer le plus judicieusement sur le site de leur choix. La Ville quant à elle s'engageait à acquérir un autre appareil.

La commune s'est donc associée au Rotary afin de poursuivre l'installation de défibrillateurs dans certains lieux publics.

Implantés dans le hall de l'hôtel de ville, au centre technique municipal et au gymnase Robert Sallaz, trois nouveaux appareils viennent s'ajouter à ceux qui équipent déjà le centre nautique et la Maison des sports.

En même temps, un nombre important d'employés municipaux est formé aux gestes qui

sauvent et surtout à la manipulation des défibrillateurs. Le décret du 4 mai 2007 modifie le Code de la santé publique et permet l'utilisation des défibrillateurs automatisés externes (DAE) par des personnes non médecins.

Son utilisation est simple et à la portée de tous : l'appareil allumé émet des consignes vocales simples et faciles à suivre pour tous les non initiés.

Le rôle du défibrillateur est d'analyser le rythme cardiaque et si nécessaire de permettre la délivrance d'un choc électrique (ou défibrillation) à travers le cœur pour lui permettre de retrouver un rythme régulier. **La défibrillation doit être précoce car les chances de survie diminuent de 10 % chaque minute.**

Le délai d'intervention des équipes d'urgence est en moyenne de 7 à 8 minutes. L'idéal serait donc que les proches ou les témoins de la victime puissent réaliser directement cette défibrillation dans les 5 minutes suivant l'accident. A noter toutefois que l'appel des secours reste une priorité dès que l'on constate un arrêt cardiaque : appeler le 15, le 18 ou le 112.



Plan canicule, mode d'emploi

Pour faire face à d'éventuels pics de chaleur durant la saison estivale, la commune a mis en œuvre depuis le 1^{er} juin son "plan canicule".

Le plan canicule repose sur une sensibilisation accrue et un meilleur suivi des personnes les plus sensibles lors de ces périodes de grosse chaleur.

Les personnes âgées, les enfants, et les individus souffrants déjà de certaines pathologies y sont très sensibles. Les personnes âgées et les personnes handicapées, isolées, le sont doublement. La commune recense ces personnes en situation d'isolement. Cette liste permettra, en cas d'urgence, une **intervention ciblée et rapide**. Les personnes souhaitant être inscrites sur ce fichier confidentiel ou

ayant dans leurs connaissances ou leur voisinage des personnes fragiles (avec leur accord), sont invitées à le faire savoir à la mairie.

Il est donc très important qu'elles se fassent connaître auprès du service social à l'hôtel de ville (04 50 95 07 00) ou auprès du service « maintien à domicile », Espace Colette Belleville, 1 rue de l'École maternelle (04 50 37 32 22).

Grâce au registre nominatif ces personnes feront l'objet d'une surveillance particulière en cas de fortes chaleurs, notamment celles qui pourraient être seules chez elles durant l'été.



DOSSIER

20 dates
pour faire la
fête
cet été !

Concerts
Tout public
gratuits

Du 21 juin au 29 août 2009

Théâtres
Parc de la Fantasia
de Verdure
Tous les vendredis soirs à partir de 20h30

Les Musical'été
Annemasse

Place
JJ Rousseau
Jazz en
Ville !
Tous les samedis soirs 17h30-19h30

AVIGNON
le dougline
TV

Le
programme
complet

Aérodrome dès 20h45

Annemasse
fête le 13 juillet 2009

Restauration champêtre. Feu d'artifice musical aux alentours de 22h30

Les Musical'été

Navettes
de bus TAC
gratuites :
toutes
les 10 minutes
à partir de 21h

Navettes
Handi'TAC gratuites :
sur réservation

AVIGNON
le dougline
TV

www.annemasse.fr

* Report unique le 13 juillet, en cas de mauvais temps

0784 422 034 50 87 12 88

Parc de la Fantasia - Tous les vendredis soirs à partir de 20h30



Vendredi 3 juillet

Madame Moustache

Contrairement à ce que laisse croire le nom de la formation, c'est sans moustache que se produit Madame Moustache ! Influencés par la musique qu'ils écoutent au quotidien, les cinq membres du groupe connus au Québec, **jouent, ce qui est qualifié de « country effrontée ».**

Country urbain

Geneviève Néron - voix et basse / Julie Ross - voix et guitare acoustique
Mathieu Vigneault - guitare électrique / Benji Vigneault - batterie et percussions
Guillaume Duchesneau - violon

Vendredi 10 juillet

Kilema

Clément Radrianantoandro, auteur, compositeur et interprète mondialement connu transmet une **musique profondément liée à la musique traditionnelle du sud de Madagascar** dont il est originaire. Pour cela, il joue de la kabossy, du katsa et du marovany qui sont des instruments typiques de ce pays.

Musique traditionnelle



Vendredi 17 juillet

Musique africaine

Maciré Sylla

La voix originale, chaude et sensuelle de cette artiste guinéenne ne laisse pas indifférent ! Les balafons, djembés, et autres dundumbas percutent les saxophones, guitares et pianos, en **un furieux mélange festif qui appelle le corps à bouger et l'âme à s'échapper...**



Salsa

Vendredi 24 juillet

Mosquito Salsa Club

Marc Vorchin
flûte, saxophone, coros
Christophe Renard
piano
Aude Publes
voix, coros, guïro
Pierre-Yves Desoyer
babybass
Guillaume Broquin
timbales
Georges Porqueres
voix, tumbas, coros

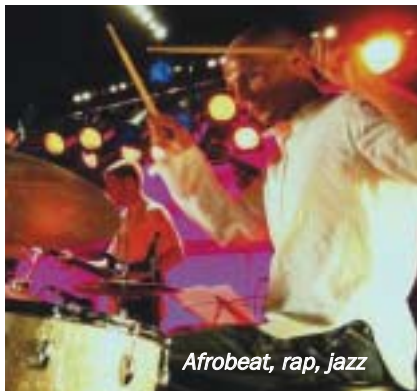


3 chanteurs, 2 trombones, 1 flûte et une solide section rythmique, Mosquito Salsa Club transmet **une énergie authentique, de la salsa urbaine à la salsa romantica.** Un mélange plein de saveurs, qui passe par la guaracha, la guaguanco, le cha-cha, la descargo ou le boléro.

Vendredi 31 juillet

Hopeproject

« Mettre l'art au service d'un message dans l'espoir d'un monde meilleur », c'est ce que fait le collectif Hopeproject à travers sa musique. Il diffuse leurs pensées par le biais de **compositions originales inspirées d'afrobeat, de soul music et de hip-hop**, sur



Afrobeat, rap, jazz

lesquelles se posent la sublime voix « soul » d'Azania, et les déclamations rythmées des deux rappers.

Théâtres de Verdure

Vendredi 7 août

Les frères, Abdelali
clavier et voix
Farès
batterie
Lalouani
clavier et voix
Qualid
basse



Choubène

Les frères Choubène (pluriel de « jeune » en arabe) offrent une synthèse musicale propre à leur génération avec leur style pétillant de Pop World à la sauce orientale. S'exprimant en arabe et en français, ils **nous livrent un rai joyeux au groove funky-reggae-pop-oriental.**

Vendredi 14 août

Vagalatschk

En 2005, huit personnages de polar vlagaches décident de se réunir autour d'une multitude d'instruments et de former un groupe à l'âme très créative. Aujourd'hui, ils sont à la conquête du monde avec **une musique narrative et festive** qui hurle, pleure, caresse les terres arables et fait frémir le bitume !



Musique des Balkans

Léon « Walabatsch » Kadi
trombone et violon
Ben « Vadim » Vicq
guitare électrique
Sam « Popovitschi » Albert
contrebasse
Mathias « Papriku » Noverraz
batterie
Olga « DidgeOlga » Kamienik
voix
Alexandra
« Pietrouschka » Tundo
clarinette et voix
Marc « Brutsch » Berman
accordéon et voix

Vendredi 21 août

René Lacaille



Musique des îles

Issu d'une famille de musiciens, René Lacaille monte sur scène dès son plus jeune âge. **Artiste de grand talent, il est qualifié par ses pairs de multi-instrumentiste** puisqu'il sait jouer de l'accordéon, des percussions, de la batterie, de la guitare et du saxophone. Rien que ça !



- Fernand Cavaco**
cavaquinho et voix
- Ricardo Herz**
violon et voix
- Zé Moura**
accordéon
- Natallino Neto**
basse
- Wander Pio**
percussions
- Mathieu Gramoli**
percussions

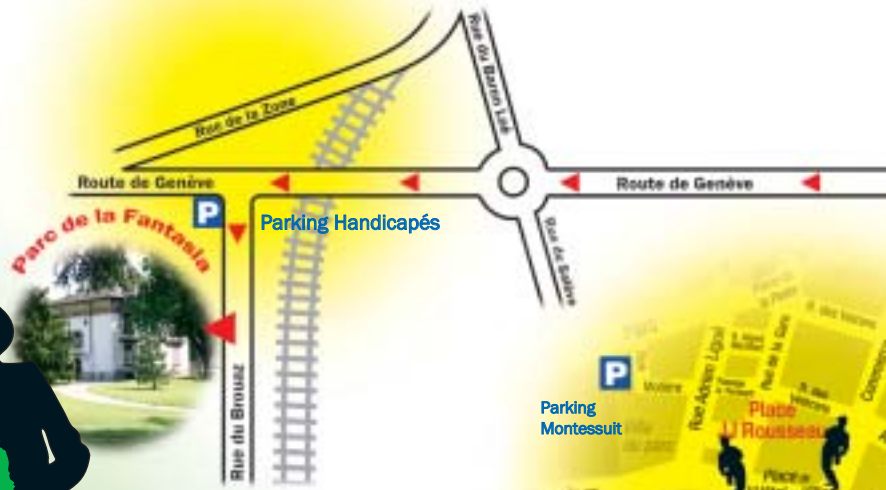
Vendredi 28 août

Musique du Brésil



Orquestra do Fubá

Forgé à Sao Paulo, ce groupe de six musiciens n'a plus à confirmer son talent. Injectant du funk, de la samba ou du jazz dans leurs compositions, les musiciens construisent leurs morceaux de manière créative sur **les rythmes phares du forró tels le xote** (proche du reggae), **le baiao** (proche de la salsa) et **le rastapé** (proche du ska).



Parc de la Fantasia

A 7 mn à pied de la place de l'Hôtel de ville au **Parking du Clos Fleury** (gratuit après 19h, si sortie après 20h)



Place JJ Rousseau

Parking souterrain (4 mn à pied) "Hôtel de ville - Montessuit"

Jazz en Ville !

Place J-J Rousseau - Tous les samedis soirs 17h30-19h30

Samedi 4 juillet



Jazz moderne

- Stéphane Métraux**
saxophone soprano et ténor
- Maël Godinat**
clavier et saxophone - alto
- Mathieu Rossignelly**
piano
- Nicolas Martin**
batterie

Cuarteto Metro



Ce quatuor jazzy entre tradition et modernisme aime les paradoxes. **Aux accents « jungle » d'autrefois se mêlent des harmonies audacieuses aux limites de l'impossible.** Sur scène, ils livrent leurs compositions mais aussi des reprises, toutes empreintes de leurs influences très variées.



© J.C. HERNANDEZ

HBM Trio

Samedi 11 juillet



- Frédéric Folmer**
guitare et basse,
- Park Stickney**
harpe,
- Raul Esmerode**
Marimba et batterie.

« HBM Trio », c'est avant tout une rencontre humaine entre trois continents : Amérique du Sud, Amérique du Nord et Europe, complétée par une formation de harpe, marimba et de basse. A découvrir **l'alliage des timbres de ces trois instruments !**

Samedi 18 juillet

Jazz guitare

Sylvie Canet Trio

A l'instar de ses sentiments changeants, **la musique de ce trio est hétéroclite** : des balades apaisantes, des morceaux qui bougent, des musiques colorées... Il y en a pour tous les goûts ! « Sylvie Canet Trio » aime partager ses émotions avec le public.



Sylvie Canet - guitare Denis Favichon - contrebasse Rodolphe Loubatière - batterie



Samedi 25 juillet

Jazz funk

Della-Maestra Sextet

Avec un **répertoire joyeux, élégant, surprenant et nettement funky** « Della-Maestra Sextet » avec à sa tête Alain du même nom, présente des compositions originales.

*Alain Della-Maestra - trompette et bugle
Jérôme Thomas - saxophone
Dany Ruchat - guitare Patrick Perrier - basse
Claude-Alain Burmand - piano
Arthur Hnatek - drums*



Le sextet se plaît à revisiter des morceaux incontournables de Don Pullen, John Scofield, Sony Rollins ou encore Herbie Hancock, tout en restant fidèle à son style.

Samedi 1^{er} août

Songs from Duke

Ces deux musiciens proposent une lecture/relecture des plus grands morceaux du jazzman américain Duke Ellington. **Un moment d'émotion intimiste sur une musique qui n'a pas pris une ride**, tant par la richesse mélodique et harmonique des compositions du « maître ».

*Gabriel Zufferey piano
Frédéric Folmer guitare et basse*



Musique de Duke Ellington

© J.C. HERNANDEZ

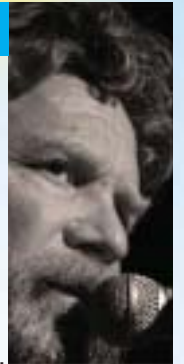
Samedi 8 août

Petits Verglas

« Petits Verglas » est né d'une rencontre entre un pianiste, faiseur de mélodies, et un trio jazz de saxophoniste tenor, contrebassiste et percussionniste. Alternant morceaux musicaux et pièces poétiques chantées, **ce groupe diffuse une ambiance cabaret jazz.**



*Thierry Girault piano
Laurent Desbiolles saxophone
JB Rovelli percussions
Franck Détraz contrebasse
Laurent Gaudin textes*



Samedi 22 août

Basta Pasta

Deux musiciens au parcours musical hors-norme décident de s'assembler pour découvrir de nouvelles saveurs. Le plaisir de la musique et l'expérience constituent les principaux ingrédients de ce duo. **Des recettes prêtes à être consommées sur place !**

*Michel Bastet piano
Nicola Orioli saxophone et clarinette*



Jazz intimiste

© LUCA SOLARI

Samedi 15 août

Jazz africain

Red Planet

*Bruno Duval batterie
Manu Hagmann contrebasse
Manuel Gesseney saxophone alto
Mathieu Rossignolly piano*

L'univers musical de « Red Planet » est profondément imprégné des racines africaines du jazz et de la force rythmique qui le caractérise. Voici une occasion d'entendre le lauréat du Prix Montreux Jazz 2008 livrer un son dans lequel **énergie vitale, poésie et fraîcheur du propos se confondent.**

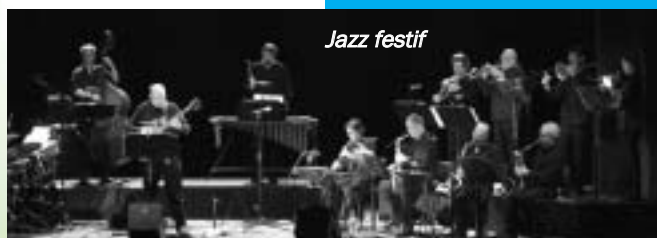


Samedi 29 août

Jazz festif

Fanfareduloup Orchestra

Collectif indépendant, tous compositeurs, interprètes et improvisateurs ! Les origines et attirances de chacun détiennent une certaine autonomie tout en s'inscrivant dans le mode sonore de l'orchestre. Couleurs orchestrales, poésie, tendresse et provocation ... c'est ça l'âme du groupe !



© ISABELLE MEISTER

Réchauffement climatique : chacun doit agir

Mardi 26 mai, les trois Conseils Consultatifs de la ville ainsi que les élus et techniciens d'Annemasse et de son Agglomération se réunissaient en assemblée plénière pour porter un regard partagé sur l'avenir de notre planète.



Acette occasion, ils avaient convié le **Professeur Martin Beniston**, membre du GIEC (Groupement intergouvernemental d'étude de l'évolution du climat) et Directeur de l'Institut des sciences de l'environnement genevois pour expliquer les changements climatiques actuels de notre planète, et plus localement des Alpes, dont les glaciers ne cessent de reculer. Cet exposé magistral a fait le point sur les conclusions des dernières études réalisées par les meilleurs climatologues du monde entier. Il en ressort que les activités humaines sont à l'origine d'un réchauffement alarmant qui pourrait atteindre 6 degrés d'ici la fin de ce siècle.



Cette hausse considérable des températures conduirait à une forte élévation du niveau des océans et une raréfaction de la ressource en eau, en Europe du Sud notamment.

Les questions du public ont ensuite fusé à l'attention de Martin Beniston : la croissance rapide des pays émergents ne rend-elle pas vaine toute mesure de notre part ? Le nucléaire constitue-t-il une solution ? Ne parle-t-on pas d'une période de glaciation à venir ?

Le débat fut riche et le professeur s'est voulu optimiste : la prise de conscience des pays émergents est rapide. On a déjà vu de petits pays montrer l'exemple et jouer le rôle de locomotive, et le nucléaire peut utilement compléter les énergies renouvelables.

Quant à une possible période de glaciation, elle ne pourrait pas intervenir avant plusieurs siècles.

Pour conclure cette assemblée, Annemasse Agglo et la Ville d'Annemasse ont tour à tour présenté les actions concrètes qu'elles projettent de mettre en place : un plan climat territorial pour l'une, et le programme 2009-2011 de l'Agenda 21 pour l'autre.

Toutefois, si les collectivités locales doivent agir au plus vite et montrer l'exemple, **il n'en demeure pas moins important que chacun de nous change ses habitudes de déplacement, de chauffage et de consommation au quotidien.**



Les Conseils Consultatifs, mode d'emploi

Qu'est-ce qu'un Conseil Consultatif ?

Il s'agit d'une instance de démocratie de proximité dont l'objectif est d'informer les habitants des projets, actions et décisions des élus (information). Les Annemassiens sont appelés à s'exprimer sur ce qui leur est présenté (consultation). Ils peuvent aussi donner un avis en votant ou faire des propositions destinées à enrichir la réflexion (concertation).

Quel est le Conseil Consultatif de mon quartier ?

La ville a été divisée en trois secteurs géographiques : Romagny, Quartiers sud et Centre-ville. Le Conseil Consultatif dont chacun dépend est fonction de la rue où il habite.

A quelle fréquence se réunit-il ?

Chaque Conseil Consultatif se réunit deux fois par an pour traiter d'un projet spécifique à son secteur. Les trois conseils se réunissent annuellement en assemblée plénière afin de débattre d'un sujet concernant toute la ville. En décembre, une assemblée générale est organisée pour faire le bilan de l'année écoulée.

Comment puis-je m'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire à l'accueil de l'hôtel de ville, ou en contactant le service Agenda 21 au **04 50 95 07 18**.





Bus à Haut Niveau de Service, ligne 4, de Nantes Métropole. © PATRICK GARÇON-Nantes Métropole

Le projet de Bus à Haut Niveau de Services soutenu par l'État

Dans le cadre de la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, l'Etat incite les villes à développer les transports en commun en site propre. Le Bus à Haut Niveau de Services est un des 50 projets retenus par le gouvernement.

L'Etat a retenu le projet de Bus à Haut Niveau de Services (BHNS) porté par Annemasse Agglo. Il sera soutenu à hauteur de 2,3 Millions d'euros, dont 1,04 au titre de « Dynamique Espoir Banlieues ».

Le BHNS est un système de transports en commun de **haute qualité** : fréquences de passages fortes (un bus toutes les 5 à 10 minutes), bus prioritaires sur les voitures avec des voies en

sites propres, bus s'apparentant à un tram (qualité, type d'arrêts), information aux usagers en temps réel, etc.

Le BHNS passera par la zone d'activités d'Annemasse-Ville la Grand, le centre de Ville-la Grand, la gare, le centre d'Annemasse, le quartier du Perrier et le lycée Jean Monnet. Ce projet répond à de nombreux critères de qualité et permet en priorité, le désenclave-

ment des quartiers sensibles et l'extension des réseaux existants. Le BHNS permettra également de faire le lien entre le CEVA (RER Cornavin Eaux-Vives Annemasse) et la future ligne de tram qui raccordera la frontière au centre-ville. Les travaux devraient démarrer en 2010 pour une mise en service complète en 2013/2014. D'ici 2020, **6700 voyageurs sont attendus chaque jour sur cette ligne.**

Bioforce rejoint la Cité de la Solidarité internationale

Après l'installation à l'automne dernier de l'ONG WECF (Women in Europe for a Common Future), c'est au tour de l'Institut Bioforce Développement de s'inscrire dans le projet de Cité de la Solidarité Internationale d'Annemasse Agglo.



Il s'agit donc de la deuxième installation dans les locaux temporaires de la Cité de la Solidarité Internationale.

Ce projet a pour vocation de structurer sur le territoire un pôle d'accueil et des facilités d'implantation aux ONG souhaitant développer leurs activités en proximité de la Genève Internationale.

Bioforce, institut de formation et d'orientation professionnelle créé en 1983 par le docteur Charles Mérieux, poursuit un double objectif : améliorer la pertinence des actions de solidarité et accroître l'efficacité des actions de santé publique. Basé à Lyon, l'Institut Bioforce Développement forme ainsi depuis

plus de 25 ans celles et ceux qui s'engagent ou sont engagés dans l'action humanitaire.

La participation de Bioforce au projet de Cité de la Solidarité Internationale d'Annemasse Agglo se traduit aujourd'hui par **deux missions concrètes** :

- **identifier** les besoins en développement de compétences du personnel des Organisations Non Gouvernementales (ONG) et des Organisations Internationales de la région franco-valdo-genevoise, et proposer une offre de formation adaptée

- **organiser** à l'automne 2009 pour ceux qui souhaitent s'engager au service des autres un atelier collectif de deux jours, baptisé Atelier



© Damien Lehalle

Emploi Solidaire, qui leur permettra de mieux connaître les métiers du secteur de la solidarité et d'y construire leur parcours professionnel (identification de leurs compétences, élaboration de CV et de lettre de motivation...).

EN SAVOIR PLUS : Bioforce
Edith Kolo Favoreu 04 50 83 08 59
bioforce.annemasse@institutbioforce.fr
www.bioforce.asso.fr

Cité de la Solidarité internationale
Lydie Perrillat-Collomb 04 50 87 09 87
perrillat-collomb@med74.fr
www.ghs74.fr



Cet été,
pas question de
s'ennuyer
...

Service des sports : de la plongée à la via ferrata

Les activités du service municipal des sports sont dispensées par des éducateurs territoriaux de la Ville pour les enfants annemassiens. Elles s'organisent à la semaine.

Du kayak à la via ferrata, en passant par les jeux, il y en a pour tous les goûts, des bambins aux adolescents. Pour choisir des vacances actives, cap sur les programmes d'activités proposés par les services municipaux et les trois MJC d'Annemasse.

Accrobranche, escalade, randonnée pédestre, via ferrata, jeux d'orientation, canyoning, VTT, rollers, kayak, plongée, tir à l'arc, jeux de boules, sports collectifs ...

Documents à fournir :

- une attestation d'assurance responsabilité civile
- un certificat médical datant de moins de 3 mois.

Les enfants peuvent s'inscrire pour une ou plusieurs semaines.

49 € la semaine, pour les enfants nés entre 1992 et 2002.

EN SAVOIR PLUS : Maison des Sports

14, rue Henri Barbusse

04 50 84 59 87

www.annemasse.fr

... faites votre choix
et surtout
amusez-vous bien !

Centre nautique : ça baigne !

Durant les vacances scolaires, le centre nautique organise de nombreux cours pour apprendre à nager ou se faire plaisir simplement au contact de l'eau.

Il est possible de choisir un ou plusieurs cours en fonction des places disponibles :

Aquafitness

- Du 1^{er} juillet au 14 août : du mardi au vendredi, de 12h20 à 13h
- Du 18 août au 27 août : le mardi et jeudi, de 12h20 à 13h

Cours collectifs enfants : à partir de 5 ans (préparation au niveau Canard, jusqu'à la préparation au niveau Têtard)

- Du 3 juillet au 14 août, à raison de 4 cours par semaine sur 15 jours.

Cours particuliers enfants : à partir de 5 ans ou adultes (1 à 3 personnes max).

Natation prénatale juillet

Le mardi de 10h30 à 11h30

Inscription : pour juillet/août à effectuer au centre nautique, à partir de 9h sur place ou à partir de 11h par téléphone (en fonction des places disponibles). Un certificat médical est obligatoire.

Horaires :

Lundi de 12h à 19h45

Du mardi au vendredi de 10h30 à 19h45

Samedi et dimanche de 10h30 à 18h45

Inscriptions rentrée scolaire 2009/2010

Les inscriptions pour l'école de natation auront lieu le vendredi 28 août 2009.

EN SAVOIR PLUS : Centre Nautique

2, route de Bonneville - 04 50 92 08 40

www.annemasse.fr



Centre de loisirs municipal : du sur mesure pour les 3/6 ans



Du 8 juillet au 21 août, les enfants âgés de 3 à 6 ans sont accueillis dans les locaux de l'école maternelle de Bois Livron. De nombreuses activités sont proposées par des animateurs diplômés du BAFA travaillant durant l'année scolaire pour le service périscolaire municipal. Chaque semaine

sont prévues des sorties (parcs de jeux, plages, piscine, montagne...), des visites et des activités tournées autour du jeu, de l'expression manuelle et corporelle. Le programme prend en compte l'âge et le rythme de vie des enfants, en privilégiant la découverte et l'apprentissage du « vivre ensemble ».

Inscriptions dans les locaux du service périscolaire au Centre Technique Municipal, 8 avenue Florissant, de 6h30 à 18h30. Le tarif s'élève à 15,18 € par jour.

EN SAVOIR PLUS : École Maternelle de Bois Livron - 04 50 95 07 34



Prenez l'air au centre aéré de la Bergue

Le centre aéré de la Bergue (centre d'Annemasse Agglo) accueille les **3-15 ans**. Les activités s'organisent autour de ses infrastructures :

- 2 hectares de terrain avec terrain de foot, volley et hand ball,
- 1 mini ferme avec poules, coqs, oies, cochons, chèvres et moutons,
- 4 poneys,
- 2 piscines,
- 1 arboretum.

Avec sa labellisation CED (citoyenneté, éducation de l'environnement et au développement durable), au travers des jeux réalisés, son principal objectif est de sensibiliser les enfants au respect de l'environnement, au développement durable et à la citoyenneté.

Inscription au secrétariat du centre aéré, les lundis de 8h30 à 11h30 et de 14h à 18h30, les mercredis de 7h30 à 12h et de 14h à 18h30, et les jeudis de 8h30 à 12h.

Il est possible de s'inscrire au sein des com-

munes membres d'Annemasse Agglo. Pour en savoir plus : www.labergue.fr

A noter : des camps de 4 nuitées sont proposés à la semaine pour les **9/15 ans**. Les inscriptions se réalisent au secrétariat et dans la limite des places disponibles.

EN SAVOIR PLUS : Centre aéré la Bergue 422, route de Thonon 74 380 Cranves-Sales - 04 50 39 30 37 accueil@labergue.fr

Centre Social MJC Sud : des vacances pour tous !

Du 6 au 31 juillet, le centre social de la MJC Sud met en place :

Pour les enfants de 5 à 12 ans

Un accueil de 8h à 17h30.

Au programme : piscine, plein air, ateliers d'expression, stage de tir à l'arc et de voile... L'inscription est à la semaine.

Pour les enfants de 6 à 11 ans, et 11 à 13 ans
Des animations décentralisées.

Au programme : baignade, grand jeu, ateliers musicaux et sorties. L'inscription est à la journée ou à la semaine, en fonction du nombre

de places disponibles et uniquement pour les enfants des quartiers sud.

Pour les adolescents

Des espaces jeunes de 14h à 18h, du lundi au vendredi. Au programme : voile, karting, rafting, sorties en montagne ... L'inscription est à la semaine.

Renseignement et inscription à l'accueil, ouvert du lundi au vendredi, 10h à 18h30.

Petit déjeuner offert tous les matins à partir de 10h.



EN SAVOIR PLUS : Centre Social MJC Sud 2, place J. Jaurès BP 265 04 50 92 64 97 mjcsud.annemasse@orange.fr

Accueil de loisirs MJC Romagny : un programme à la carte



Pour les 5/12 ans

Du 3 juillet au 2 septembre, l'accueil de loisirs de la MJC Romagny, propose les sorties suivantes :

En juillet : mini-camps du 22 au 24 à la ferme, avec sorties au lac, en forêt, à la piscine ...

En août : mini-camps du 11 au 13 au lac, et du 25 au 27 à la ferme, avec sorties au lac, en forêt, à la piscine ...

Pour les mini-camps, l'inscription doit être à la semaine afin de préparer le départ.

Hormis les sorties, l'accueil de loisirs propose aux enfants de nombreuses activités :

— **Activités ludiques** : jeux de société, jeux d'extérieur (ballon prisonnier, épervier ...), jeux d'intérieur (chaises musicales, facteurs ...), etc.

— **Activités d'expression plastique** : peinture, pâte à sel, pâte à modeler, dessin, pliage, petits bricolages ...

— **Activités d'expression dramatique** : déguisement, sketches, mimes, marionnettes, chansons, danses ...

— **Activités multimédia** : jeux ludo-éducatifs sur ordinateur, photos, internet, préparation et animation d'émissions diffusées en direct sur radio Ethnic'FM, la radio de la MJC.

Pour les sorties, les inscriptions sont obligatoires à la journée. La MJC se réserve le droit de modifier le programme. Inscription à réaliser au moins une semaine à l'avance, et dans la limite des places disponibles, auprès du secrétariat : les lundis, mercredis, jeudis de 9h à 12h et de 14h à 18h, le mardi de 14h à 18h, et le vendredi de 9h à 12h (sauf du 13 juillet au 21 août, du lundi au vendredi de 8h à 12h). Tarifs journée / demi-journée : Annemasse : de 6,50 € à 13 €
Hors Annemasse : de 7 € à 14 €

Pour les 11/14 ans

Tout au long des vacances, le centre de loisirs « Secteur jeunes » propose pour les pré-ados, un large éventail d'activités, et notamment **des stages en juillet** .

En juillet - Stages :

— Du 6 au 10 : montagne (baignade, accrobranche, escalade, via ferrata, canyoning)

— Du 13 au 17 : eaux-vives (baignade, raft, canoë, hydro-speed)

— Du 20 au 24 : plongée/plage/jeux

— Du 27 au 31 : catamaran (baignade, plage, catamaran, sports collectifs)

Inscription à la semaine obligatoire.

Inscription à la journée.

Inscription et réservation auprès de Laurent au : **04 50 92 64 97**

ou au secrétariat ouvert :

Lundi, mercredi, jeudi : 9h-12h / 14h-18h

Mardi : 14h-18h - Vendredi : 9h-12h

(sauf du 13 juillet au 21 août : 8h30-12h du lundi au vendredi et le mardi 14 juillet : férié !)

Pour les 14/17 ans

Un programme est également adapté pour les ados. En général, les matinées (de 10h à 12h) sont consacrées aux diverses activités sportives (foot en salle, hand, basket, volley...).

Les jours où aucune activité n'est indiquée, le centre de loisirs propose aux jeunes d'exprimer leurs souhaits et envies.



EN SAVOIR PLUS : MJC Romagny - Place Jean Monnet - 04 50 92 64 97
info@mjc.romagny.org



Centre de Loisirs MJC Centre : pour s'amuser en juillet

Du 3 au 31 juillet, la MJC Centre propose aux enfants âgés de 5 à 11 ans, et de 11 à 17 ans, des activités à la semaine. Voici le programme en détail.

PASSEPORT-VACANCES en partenariat avec les 3 MJC d'Annemasse

Cette carte permet à tous les Annemassiens âgés de 11 à 17 ans de bénéficier d'une réduction sur le prix des activités d'été 2009 proposées par les partenaires du dispositif Passeport-Vacances, soit les MJC Centre, MJC Romagny et le Centre Social MJC Sud.

Le pourcentage de réduction accordé est calculé à partir du quotient familial de la famille, soit :

Tranche	Quotient Familial	Montant Réduction
Tranche 1	QF < 700	70 %
Tranche 2	QF de 701 à 900	50 %
Tranche 3	QF de 901 à 1200	40 %
Tranche 4	QF > 1201	30 %

Cette carte pourra être retirée au service périscolaire **jusqu'au 31 août 2009**, en présentant :

- un justificatif de domicile (quittance de loyer, taxe d'habitation,...)
- une pièce d'identité de l'enfant
- la notification de la C.A.F indiquant le quotient familial ou le dernier avis d'imposition.

Les inscriptions et le paiement des activités se font ensuite auprès de chaque structure partenaire.



EN SAVOIR PLUS :
Service périscolaire
Centre Technique Municipal
8, avenue Florissant
04 50 95 07 35

P our les 5-11 ans

Semaine du 6 au 10

" Les objets volants "

- Lundi : jeux pour mieux se connaître
- Mardi : ateliers bricorigolos spécial "objets volants"
- Mercredi : fabrication d'un vrai cerf-volant avec François, d'Imagin'air
- Jeudi : sortie au lac d'Amphion
- Vendredi : jeux extérieurs au parc d'Ambilly et activités à la carte

Semaine du 13 au 17

" Le monde végétal "

- Lundi : ateliers bricorigolos sur le thème du monde végétal
- Mardi : férié ! Le centre de loisirs est fermé
- Mercredi : le chemin des fleurs, balade et cours de dessin en plein air
- Jeudi : piscine
- Vendredi : visite du Jardin Botanique de Genève

Semaine du 20 au 24

" Partons à la découverte de nos montagnes "

- Lundi : ateliers bricorigolos et activités à la carte
- Mardi : jeu de piste à la ferme du Petit-Mont
- Mercredi : piscine
- Jeudi : ombre sur l'alpage, la légende du Cavalier noir (rando-conte, Lullin)
- Vendredi : ateliers bricorigolos et jeux extérieurs

Semaine du 27 au 31

" La semaine du jeu "

- Lundi : ateliers et activités à la carte
- Mardi : animations autour de jeux surdimensionnés avec Animafête
- Mercredi : piscine
- Jeudi : kermesse pour les grands et les petits avec Animajeu, "crêpe-party"
- Vendredi : jeux et activités à la carte

Tarifs/journée selon le quotient familial :
de 11,50 € à 20,50 €.

P our les 11-17 ans

Semaine du 6 au 10

- Lundi (10h à 18h) : luge d'été et déval' kart au Semnoz
- Mardi (12h à 22h) : rafting et soirée
- Mercredi (12h à 18h) : activités au choix (ciné, jorky, piscine)
- Jeudi (10h à 18h30) : nage en eaux vives à Thonon
- Vendredi (12h à 18h30) : Genève plage

Semaine du 13 au 17

- Lundi (12h à 18h30) : nage en eaux vives
- Mercredi (12h à 18h30) : rafting sur "la Dranse"
- Jeudi (12h à 18h30) : Genève plage
- Vendredi (12h à 18h30) : kayak à Thonon

Semaine du 20 au 24

- Lundi (12h à 18h) : activités nautiques sur le Lac Lemman
- Mardi (12h à 18h30) : rafting sur "la Dranse"
- Mercredi (10h à 18h) : Genève plage
- Jeudi (10h à 18h) : nage en eaux vives à Thonon
- Vendredi (12h à 18h) : activités aux choix (ciné, jorky, piscine)

Semaine du 27 au 31

- Lundi (12h à 18h) : Genève plage
- Mardi (12h à 22h) : rafting sur "la Dranse"
- Mercredi (12h à 18h) : activités aux choix
- Jeudi (13h à 18h) : paintball avec Fred, Vice champion du Monde 2006
- Vendredi (10h à 18h30) : nage en eaux vives à Thonon

Tarifs semaine (5 jours) :

Annemasse : de 25,50 € à 80,5 €
Hors Annemasse : de 95 € à 125 €

Inscriptions à l'accueil :

lundi : 14h-19h,
mardi : 10h-12h15/14h-19h,
mercredi : 10h-12h15/14h-19h,
jeudi : 14h-18h, vendredi : 14h-19h

EN SAVOIR PLUS : MJC Centre
8, rue du 8 mai - 04 50 92 10 20
centre@mjc-annemasse.org



Colours, une série de stores d'Ayse Erkmen (production Villa du Parc, 2009)

What Else ? Quoi d'autre ? à la Villa du Parc

Dans le cadre de l'opération Plein Soleil organisée par l'Association française de développement des centres d'art, la Villa du Parc, Centre d'art contemporain, invite les visiteurs à se poser cet été une question à la mode : What Else ? Quoi d'autre ?

Parce que les bonnes habitudes ont tendance à se perdre, la Villa du Parc, Centre d'art contemporain, a choisi d'inviter les visiteurs, petits et grands, amateurs ou novices, à profiter de l'été pour faire quelques devoirs de vacances : **réviser son histoire de l'art** à partir d'une version plus surréaliste qu'impressionniste des Nymphéas de Monet contrefaçonnée par la jeune Genevoise Delphine Reist ; poursuivre son apprentissage de l'anglais en décodant un vers décasyllabe enrubanné par l'ottomane fabuliste Ayse Erkmen (quick brown fox jumps over the lazy dog) ; vérifier avec la facétieuse complicité du Suisse alémanique Kilian Rütthemann que tout corps plongé dans une vitrine n'est pas sûr de pouvoir s'y loger entièrement même s'il connaît le principe d'Archimède ; relire Samuel Beckett pour bien comprendre l'hommage dérisoire que lui rend quarante ans après sa mort la minimaliste Hambourgeoise Dagmar Heppner ; écrire sur un tableau d'école le prénom et le nom de l'artiste polonaise Anna Kolodziejska sans faire de faute même si les noms propres n'ont pas d'orthographe...

Sachant que la tendance est aujourd'hui à la sobriété, à la simplicité, au dépouillement, au minimal, l'exposition What Else ? explore une

fois de plus l'idée du Less is More, du Moins c'est Plus, jusqu'à amener le visiteur à douter de ses repères esthétiques et à se poser des questions telles que : où est l'exposition ? Où sont les œuvres ? Comment savoir si c'est de l'art ou pas ? Elle est présentée jusqu'au 12 septembre dans le cadre de l'opération Plein Soleil / l'été des centres d'art organisée par l'association française de développement des centres d'art (dca), dont la Villa du Parc est membre depuis 2007. Chacun des artistes invités répond à ces questions de manière singulière, mais ils ont tous une prédilection certaine pour des matériaux et objets ordinaires : rubans, stickers, foulards, tapis, stores, vitrine, ventilateur, équerre, étagère, siège, parpaing, néon... Même parti pris **côté Parc Montessuit** où des élèves du département ALPes (Art, Lieu, Paysage, espace sonore) de la Haute Ecole d'Art et de Design de Genève ont eu envie de créer la surprise avec leurs interventions éphémères et poétiques : installation sonore de Ben Tibbetts pour le kiosque Marius David, météorite suintante de Sarah Lis pour réveiller la mémoire de l'ancien bassin du parc, drôles de reliefs naturels ajoutés à la pelouse par Aurélie Menaldo et « rencontres pour rien » proposées par Sabrina Harri.

Concours Photos 2009

Du 1^{er} juillet au 15 septembre, la bibliothèque municipale Pierre Goy invite chacun à partager ses clichés sur le thème du voyage pour la seconde édition de son concours photos. Les photos seront exposées à la bibliothèque puis pendant le Festival du livre jeunesse l'année suivante. Règlement et inscription à la bibliothèque. Gratuit, tout public. Tél. 04 50 95 89 09.

Bibliothèques : horaires d'été

- La bibliothèque Pierre Goy, au centre-ville, reste ouverte tout l'été aux horaires habituels du lundi au vendredi. Le samedi, elle ouvre uniquement de 10h à 12h.
- La bibliothèque jeunesse du Perrier : mardi et vendredi de 14h à 17h, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h. Fermeture du 20 juillet au 17 août.
- La bibliothèque jeunesse de Romagny : mardi de 14h à 17h et mercredi de 10h à 12h. Fermeture du 20 juillet au 17 août.

Participez au Prix Rosine Perrier 2009

Rosine Perrier était poète, femme de lettres et de conviction qui a honoré sa Maurienne. Le prix Rosine Perrier récompense une œuvre romanesque inscrite sur un territoire (français ou de langue francophone). La sélection est élaborée par des professionnels du livre et le prix sera remis lors du salon du livre d'Hermillon (Maurienne) le 17 octobre 2009. Les lecteurs volontaires des bibliothèques inscrites dans l'action (Savoie-Haute-Savoie) lisent un ou plusieurs livres de la sélection et donnent leur avis. Ils deviennent le jury du prix Rosine Perrier. Renseignements, bibliothèque Pierre Goy au 04 50 95 89 09.



Quick brown fox jumps over the lazy dog, ou comment utiliser toutes les lettres de l'alphabet pour écrire comme Ayse Erkmen une fable décasyllabique (production Villa du Parc, 2009)

**EN SAVOIR PLUS : Villa du Parc
Centre d'art contemporain
12, rue de Genève 74100 Annemasse
04 50 38 84 61**

**communication@villa.du.parc.com
www.villaduparc.com**

**Ouvert du mardi au samedi de 14h à 18h30
et sur rendez-vous - Entrée libre**

**Visites commentées, les 10 juillet à 12h et
25 août à 18h30.**

Liste "Annemasse ensemble"

Pour gérer une ville, il faut avoir un projet cohérent

Les projets que nous avons annoncés pendant la campagne des municipales se concrétisent. Certains, amorcés avant le mandat, à l'image du Parc Montessuit et de son parking souterrain ou encore de l'entrée sud de la ville font d'ores et déjà partie du quotidien des Annemassiens.

D'autres, comme le nouveau parking et la Place Libération ou la rénovation urbaine des quartier Livron-Château Rouge suivront, nous en sommes certain, le même chemin tant ils répondent aux besoins des habitants et sont le produit de longues concertations.

Projet après projet, **la ville se métamorphose**, s'adapte à la sociologie des habitants, prend en compte les changements de mode de vie – en favorisant les déplacements doux – et devient chaque jour un peu plus le pôle urbain français majeur de la grande agglomération

franco-valdo-genevoise sans laquelle on ne peut concevoir un développement équilibré, maîtrisé qui assure une vraie cohésion sociale. Gérer une ville, c'est donc bien harmoniser et regrouper différents projets au sein d'une politique et notamment au regard d'un Plan d'Aménagement du Territoire.

Il en va ainsi du Parc Montessuit, nouvellement agrandi (+ 2500 mètres carrés) que l'on ne peut dissocier ni de l'école St Exupéry, ni de la piétonnisation de la rue Molière et encore moins du plan de stationnement de la ville.

De même, il n'est pas tenable de dissocier des projets tels que l'aménagement de la Place Libération, Chablais Parc ou bien encore l'ANRU ou le Plan de Déplacement Urbain.

Cette unité de projet, de vision, permet de concevoir l'aménagement de la ville comme les phases successives d'un même plan; chaque aménagement représentant une pièce d'un grand puzzle.

Cette unité de point de vue devrait faire réfléchir les élus minoritaires qui ont tenté de s'unir

mais qui continuent, sur le fond des dossiers (par exemple Chablais Parc), de développer des visions opposées sur les grands projets de la ville. Cela démontre qu'au final, ce qu'ils n'ont pas, c'est un projet alternatif, complet, cohérent, qui dépasse la simple opposition de principe.

L'équipe majoritaire – au-delà de ses différences – est d'accord et porte ce projet de ville au service et à l'écoute de l'ensemble des Annemassiens.

Nous continuerons, au nom du vivre ensemble, de transformer cette ville, fidèles à nos engagements et à nos valeurs, en nous appuyant sur une urbanisation intelligente et maîtrisée, en favorisant les espaces de respirations et les déplacements doux et en pesant de tout notre poids pour que les inégalités sociales soient combattues.

CONTACT : Liste "Annemasse ensemble"
contact@annemasse-ensemble.fr

Annemasse et sa Mémoire

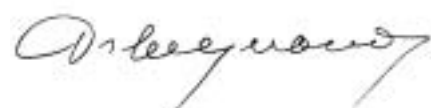
Ils ont été maires d'Annemasse Aimé Coquand

Médecin major dans l'armée coloniale, Aimé Coquand a plus de trente années de service militaire lorsqu'il s'installe en 1910 à Annemasse. Né le 19 juin 1854 à La Terrasse en Isère, il effectue ses études à Grenoble puis acquiert à Paris, ses titres de **docteur en médecine et licencié en droit**. Il reçoit la **Légion d'Honneur, croix de Chevalier en 1895 et rosette d'Officier en 1927**, pour ses « grandes qualités d'administrateur, de travailleur honnête et son attachement à la République ».

La guerre 14-18 terminée, il brigue avec un groupe d'anciens combattants, les fonctions municipales. Elu maire en 1919, il conserve cette fonction jusqu'en 1929. Son état de santé lui donnant de sérieuses inquiétudes, il se retire des affaires publiques à l'issue de son second mandat.

Il meurt subitement à Annemasse le 31 mai 1931, à l'âge de 77 ans. Ayant conservé de sa vie militaire l'exactitude et la rigueur, il organise dès 1920, les services communaux et nomme un secrétaire général, Henri Maget, chargé d'unifier la direction et la cohésion du travail à exécuter. Choisie en 1920 pour son caractère pittoresque, la commune d'Annemasse doit établir **"un plan d'extension et d'aménagement"**, qui servira ensuite de ligne directrice au développement urbain de la ville. Attentif à cette réalisation, effective qu'en 1924, A. Coquand entreprend divers travaux de voirie et d'extension de réseaux, mais aussi la construction du second cimetière (1922).

Comme toutes les communes de France, Annemasse pense à ériger un monument à la mémoire de ses enfants Morts pour la France.



De 1919 à 1929

Un premier projet est abandonné en 1921. En 1923, le choix définitif porte sur l'œuvre du statuaire Raoul Josset représentant « l'Immortalité couronnant le Poilu d'une guirlande de Lauriers ».

Le monument est inauguré le 27 juin 1926 et aménagé d'un jardin en 1928.



Au lendemain de la Guerre, l'Etat distribue les trophées de guerre : Annemasse choisit un canon d'artillerie lourde et des obus calibre 270 et 370, exposés ensuite devant le Monument aux Morts.

Liste "Réussir Annemasse"



Le 7 juin, nous avons voté, pour élire les 72 députés qui représenteront la France au Parlement de l'UNION Européenne. La liste d'UNION de la Majorité Présidentielle est arrivée en tête partout en France.

A Annemasse, c'est près de 30% des votants qui ont soutenu d'une même voix, la liste UMP, Nouveau Centre, Progressistes, Gauche Moderne, conduite par Françoise Grossetête permettant ainsi à 5 députés de cette liste de représenter le grand Sud Est au sein de cette institution démocratique de l'Europe des 27.

L'UNION, une force !

Les électeurs, certes peu nombreux, ne se sont pas trompés de débat, ils ont soutenu ceux qui parlaient d'Europe. C'est la reconnaissance de l'action de la présidence française menée par le Président de la République. Les électeurs ont aussi fortement exprimés leur préoccupation pour notre planète en plébiscitant la liste d'UNION des Verts, Europe Ecologie. Les annemassiens, en leur accordant 20,5% de leur suffrage, ont clairement dit que la politique devait être aujourd'hui une politique de l'Ecologie. Comme quoi ne pas céder aux sirènes du parti socialiste leur a permis d'exister enfin. Amis Verts, l'indépendance vous a réussi, il ne faudra pas l'oublier.

Nous sommes tous concernés, citoyens, élus, de droite, de gauche ! Il est encore temps d'agir pour préserver la planète dans laquelle grandiront nos enfants.

Unissons-nous !

Notre engagement individuel doit nous conduire à modifier nos comportements : réduction des gaz à effet de serre, on réduit nos déplacements en voiture ; tri des déchets, il commence à la maison ; des espaces propres, nous éduquons nos enfants à ne pas jeter par terre ; la liste est longue... Mais encore faut-il que les élus, puissent mettre en œuvre des politiques efficaces pour proposer les structures adéquates, accompagner, encourager, le citoyen dans ce nouveau mode de société.

La majorité municipale nous a exposé l'Agenda 21, un programme d'actions pour l'environnement sur 3 années. On y trouve l'engagement de la municipalité dans tous les domaines de l'environnement, de la maîtrise des rejets de CO2, en passant par la diminution de pesticides jusqu'à la protection des ressources collectives... Que d'excellentes propositions que nous soutenons ! Notre ville a pris beaucoup de retard en la matière et la mise en place de cet agenda 21 est essentielle. Nous, les élus de l'opposition, il est de notre responsabilité de veiller au respect de la mise en place du calendrier proposé, et nous le ferons de manière régulière. Car il ne suffit pas de l'écrire, il faut le faire ! Améliorer les transports publics. Encourager le bio à la cantine dans la continuité du travail effectué. Faire des pistes cyclables praticables (certaines sont dangereuses !). Avoir une ville propre, sur la fiche « vie des rues » de l'Agenda 21, on peut lire : calendrier juin 09, changement des mobiliers urbains, corbeilles, canisettes, points de collecte des déchets... mais où est le changement ? Notre centre ville est sale, les déchets débordent de certaines poubelles, les jardinières sont des cendriers, il faut faire vite...

Nous serons donc vigilants et vous parlerons souvent de la politique écologique d'Annemasse à commencer par les grands projets de la ville. Pour l'aménagement de la place de la libération, nous souhaiterions une ambition écologique plus forte !

L'UNION fait la force

Parlons-en ensemble. Venez-nous retrouver tous les 1^{ers} samedis de chaque mois, à notre permanence, en mairie, de 10h à 12h.

François VIGNY

Liste Réussir Annemasse / reussir-annemasse.blogspot.com

Liste "Pour Annemasse"



Cela fait 32 ans qu'une équipe de gauche dirige la ville. 32 ans sans rien faire et soudainement alors que les élections de 2008 approchaient, celle de Monsieur BORREL s'est mise à vibrionner en tout sens, et a pondu vite fait sur le gaz de ville, un projet sous forme de ZAC. C'est à dire sous forme de règles d'exception au plan local d'urbanisme. Le PLU est valable partout sauf là. La méthode choisie est donc celle de l'urgence. Cela interpelle. Pourquoi l'urgence et la précipitation lorsqu'on a attendu 30 ans ? Gribouille n'est pas loin. Mais l'élection a sans doute été le critère le plus déterminant.

Le choix de la densité a une rationalité suprême : le profit de l'aménageur.

L'aménageur, qui n'est pas un philanthrope, aménage l'espace, construit les parkings, et la commune paye les équipements publics (voiries etc.). Il réalise un bénéfice, ce qui est normal. Puis il vend chaque bout d'espace à des constructeurs d'immeubles, qui eux aussi doivent retrouver un bénéfice en fin d'opération, quand ils ont à leur tour vendu les logements.

Le discours du maire sur le financement des équipements publics était fausement ingénue. Pour trouver les 5 millions nécessaires, aucun problème. La ville était propriétaire de terrains valorisés à 5 millions si bien que pour la galerie l'opération était géniale puisqu'elle ne coûtait pas un centime à la ville qui vendait ses terrains en contrepartie du financement à due concurrence des équipements, et en prime faisait naître tout un quartier.

C'est comme une peinture en trompe l'œil. Cet argument est une illusion.

Car la réalité est que les Annemassiens auront payé les équipements, justement par les acquisitions de terrain antérieures qui auront permis cette revente. Ce n'est pas gratuit.

Reste le choix de la méthode par la technique de la ZAC qui permet de s'exonérer des contraintes : ON PEUT METTRE AUTANT DE M² QUE L'ON VEUT.

Et il en faut alors des m². Plein de m² pour que l'investissement soit rentable :

- pour l'aménageur,
- pour les promoteurs,

C'est la raison ultime de la surdensification.

L'impulsion donnée à la densification est un élan vers le pire.

Jean-Pierre BENOIST

Pour Annemasse / Jean-pierre.benoist@worldonline.fr
anne.michel74@mail.com

Aides aux départs en

SÉJOURS

vacances avec

AVEC HÉBERGEMENT

les

Bons vacances

DE LA VILLE D'ANNEMASSE

Annemassiens

âgés de

6 à 17 ans



ANNEMASSE

www.annemasse.fr

